



FEMMES RESPONSABLES



« s'informer pour agir »

2023 /2024

Depuis des années, notre Association écrit des **Livres Blancs** sur des thèmes qui l'interpelle, afin de les transmettre aux élus. Ils sont complétés par des **propositions concrètes** qui vous sont résumées ci-dessous.

Vous avez néanmoins accès au texte entier de nos Livres Blancs en faisant la demande à :

femmesresponsables@orange.fr

Pour cette édition 2023/2024, la liberté a été donnée à chaque Délégation de travailler sur le thème de son choix. Sans surprise, nos Délégations se sont penchées sur des défis de notre époque :

LA FAMILLE, LES ENFANTS –

« Le harcèlement scolaire » (Lille Métropole)

« L'évolution de la société et ses dérives » (Béthune)

L'ENVIRONNEMENT –

« Le Touquet, une ville connectée » (Le Touquet)

« Le bois, la forêt » (Gérardmer)

L'EUROPE –

« Les enjeux de l'Union Européenne » (Nancy)

« l'Euro numérique » (Valenciennes)

LA MEDECINE –

« La désertification médicale » (Saint-Omer) –

« Les dons d'organes » (Epinal) -



LE HARCELEMENT SCOLAIRE

« Ne laisse pas la tristesse de ton passé et la peur de ton futur gâcher le moment présent » A. Cormont

Constations

- O Le harcèlement scolaire est un problème sérieux pouvant avoir de graves conséquences sur la santé mentale et émotionnelle des victimes.
- O A ce jour près de 700 000 français, soit 10% d'entre eux sont victimes de ce fléau. On compte environ 650 suicides de jeunes de 15 à 24 ans (source INSERM).
- O En 2015 : 1 lycéen sur 10 déclare avoir fait une tentative de suicide.

Avancées

- O En France les 1ères mesures concrètes sont mises en place entre 2010/2012 par Luc Chatel, et entre 2012/2014 par Vincent Peillon, ministres de l'Education. La lutte contre le harcèlement scolaire est inscrite dans la loi de refondation de l'école du 8/07/2013.
- O Depuis mars 2022, le harcèlement scolaire est considéré comme un délit pénal pouvant entraîner jusqu'à 10 ans de prison pour les personnes reconnues coupables ayant conduit la victime au suicide ou à la tentative de suicide
- O Décret du 16 août 2023. Déplacer l'élève harceleur plutôt que l'élève harcelé. Exclusion possible de l'harceleur de l'établissement.
- O N° vert : 3020 « Non au Harcèlement ». N° vert : 3018 géré par l'association E -Enfance

Propositions

- O Encourager la « dénonciation », créer un environnement sécuritaire,
- O Reconnaître les différentes formes de harcèlement,
- O Impliquer activement les parents en fournissant des informations, des moyens de soutien pour leur enfant,
- O Mettre en œuvre des politiques scolaires claires, des sanctions appropriées. Pour prévenir les phénomènes de harcèlement : **EDUQUER**
- O Encadrement et surveillance accrue par la présence d'adultes dans les lieux communs et récréatifs.
- O Acquérir des techniques de médiation,
- O Réseaux sociaux, s'en servir pour contrecarrer la violence et le cyberharcèlement



L'EVOLUTION DE LA SOCIETE ET SES DERIVES : les valeurs morales et familiales

« Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus » H. de Balzac – 1841

Préventions :

- Actions contre la drogue comme celle contre le tabac « le meilleur moyen d'arrêter est de ne pas commencer »
- Suivre les ados emprisonnés en vue de leur réintégration. Développer les centres spécialisés.
- Allonger la « journée défense et citoyenneté » en « semaine défense et citoyenneté ».
- Autorités : Mieux former les policiers aux cas difficiles à gérer (femmes battues, viols,).
- Justice : exiger des magistrats Droit de réserve et neutralité

Propositions :

O Responsabiliser les parents en donnant l'exemple à la maison : créer des écoles de parents (pour pallier au manque d'encadrement de respect et autorité) et améliorer leur accès à l'information (et la formation si besoin). Rappeler leurs devoirs par des spots tv, par exemple.

O Ecrans et Réseaux sociaux : Instaurer un âge minimum et un contrôle parental inviolable et mieux encadrer les jeunes par le dialogue et la communication. Développer leur esprit critique pour qu'ils deviennent acteurs et non plus spectateurs.

Interdire, sauf pour les cours qui les nécessitent, les portables à l'école, mettre en place des casiers, des brouilleurs...

O A l'école : Donner plus d'importance en primaire à l'apprentissage du français (dictées), du calcul mental. Encadrer les récréations et favoriser l'activité physique.

Poursuivre le retour à l'uniforme (égalité, sentiment d'appartenance à un groupe) en utilisant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour la financer. En retour, exiger une tenue correcte des professeurs.

Sanctions :

- Supprimer les (ou certaines) allocations familiales aux familles de délinquants.
- Mettre la majorité pénale à 12 ans au lieu de 18, l'âge de la délinquance étant de plus en plus précoce.
- Aggraver les sanctions routières en cas de drogue et alcool



LE TOUQUET, UNE VILLE CONNECTEE A LA NATURE

« Nous avons un trésor à portée de main, merci à la ville du Touquet de nous aider à le préserver »

Historique :

- La biodiversité de la forêt du Touquet née de la main d'Alphonse Daloz au XIXème siècle, en fait toute sa richesse. Les jardins et les espaces verts dunaires demandent un soin particulier. Implantations de nouvelles essences.
- Les serres où poussent des plantes traitées par protection biologique, les insectes prédateurs qui éliminent les insectes ravageurs.
- Les dunes, la baie de la Canche recèlent des espèces rares : le liparis de Loesel (orchidée), la pensée des dunes, la pyrole à feuilles rondes. Côté faune : sanglier - chevreuil - blaireau - renard - fourmi - écureuil - lérot - phoque veau marin – les amphibiens. Les oiseaux nicheurs colonisent les dunes pour se reproduire : de nombreux passereaux sans compter les oiseaux migrateurs.
- La pollinisation par les abeilles est une étape clé dans la reproduction d'une plante. Sans ce travail les fleurs ne pourraient être fécondées et donner naissance à de nombreux fruits et graines

Inconvénients :

La baie de Canche est une dune grise. L'intervention de l'homme est nécessaire pour vérifier que la baie ne se referme pas.

- Limiter les dégradations faites par tout public : VTT en forêt - Luge sur les dunes blanches - le passage de tout véhicule sur la plage (le sable trop manipulé ne se fixe plus) Les chiens toute l'année.
- Fluctuation saisonnière de l'eau de la nappe phréatique plus ou moins 1.20m, faible couche d'humus, les racines s'étalent.
- Pistes cyclables en goudron, matière organique qui attirent les racines, béton.

Améliorations :

- L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires préserve ainsi la faune et la flore.
- En 2022, le label « Jardins Remarquables » habituellement décerné à des jardins privés exceptionnels, a été obtenu par Le Touquet pour l'ensemble de ses 9 jardins, leur cohérence, leur conception et leur singularité.
- La fauche tardive de certains espaces, notamment en forêt, permet aux insectes et aux oiseaux de finir leur cycle grâce à un biotope favorable aux êtres vivants. Le paillage des massifs de fleurs et des pieds d'arbres.
- Une gestion rigoureuse de l'eau : arrosage de nuit ou au goutte à goutte, choix des arbres résistants à la chaleur ou demandant peu d'eau (chênes verts...) Un jardin sans eau n'existe pas. A toute plante, graine, pousse ou semis, il faut de l'humidité.

Propositions

- Suivre la lignée d'Alphonse Daloz qui avait planté, dit-on, 4000 arbres, les services municipaux plantent environ 400 arbres par an.
- Les zones propices à la collecte des eaux sont de plus en plus rares, les augmenter. - Cuves de récupération de l'eau de pluie qui sera ensuite réutilisée. Préférer l'arrosage de nuit ou par goutte à goutte. Pas de remplissage des bassines.
- Choix de végétaux résistants à la sécheresse (chênes verts par ex) qui ne nécessitent pas beaucoup d'eau.
- Planter le bon arbre au bon endroit, facilité d'adaptation et de survie.
- Les insectes noyés dans les piscines, citernes et autres bidons d'eau, pour les protéger : leur mettre à disposition des abreuvoirs et des « hôtels à insectes »



LE BOIS, LA FORET - L'Exemple de le forêt vosgienne

"La terre est un musée sublime. Par malheur, l'homme n'est pas conservateur » Sylvain Tesson

Constations :

- La forêt couvre 50% du département vosgien : ~310 000 ha – 34 % forêts privées (75% en France. 2 secteurs : la montagne, avec principalement des résineux, et la plaine avec essentiellement des feuillus. Les volumes du bois récoltés et valorisés dans les Vosges représente 2% du volume sur pied disponible.
- Les forêts sont le 2ème puits derrière les océans. Le bois, à croissance rapide aide à protéger le climat ; Il fournit de l'énergie, élément central pour le développement futur des civilisations mondiales.
- Grâce à des racines profondes, les arbres qui ont besoin de 200 l/jour d'eau peuvent maintenir l'alimentation en eau végétale pendant la saison sèche. Les arbres, prudents, se sont associés aux champignons depuis des millions d'années. Au sol, le mycélium constitue une ressource alimentaire essentielle pour les micro-organismes qui décomposent les matières organiques et les transforment en humus.
- En France, la filière bois compte 400 000 emplois directs et 62 000 emplois indirects.

Les points faibles :

- Le dérèglement climatique : Les maladies ont tendance à augmenter du fait du changement climatique. Les champignons pathogènes peuvent provoquer des maladies potentiellement mortelles. La hausse des températures ces dernières années a favorisé la prolifération des insectes ravageurs. Aussi, des millions de mètres cubes de bois malades ont dû être abattus
- La filière bois : la 1^{ère} transformation du bois est le point faible de la filière. Et notamment dans les Vosges. L'essentiel du bois de construction est importé. Les grumes sont exportées, créant une crise d'approvisionnement des scieries européennes (25% d'entre elles ont réduit ou cessé leur activité) : les coupes étant réglementées par l'Etat, on n'abat pas davantage d'arbres en France comme ailleurs. La baisse de production combinée à la hausse de la demande entraîne également une explosion des coûts.

Propositions : Etat des forêts

- Les forêts françaises, et plus généralement les forêts européennes vont être considérablement impactées par le dérèglement climatique. Statistiquement, il y a une augmentation des feux de forêts, du développement des parasites et des sécheresses.
- Il faut miser sur une résilience des forêts pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques. Pour stopper les attaques de toutes espèces invasives, il est nécessaire de multiplier le nombre d'essences d'arbres dans une même forêt. Des aides de l'Etat seront nécessaires pour la reconstitution du capital vert
- Les forêts se dressent comme des remparts face aux risques naturels, atténuant leurs dégâts. Encore faut-il qu'elles soient suffisamment robustes. Une foresterie durable et diversifiée demeure alors la meilleure arme contre les catastrophes naturelles

Propositions : la filière bois

- Freiner les exportations des troncs d'arbres français, c'est ce que réclament La Fédération Nationale du bois. Mais sans réponse de Paris ou de Bruxelles, les volumes exportés explosent et la Chine continue de siphonner la forêt française. Il faudrait des contrôles plus stricts.
- Les résidus, le bois de qualité inférieure et les branchages pourraient être mieux valorisés qu'aujourd'hui. Relever le défi : convaincre les clients que ce bois est tout aussi qualitatif (pour l'ameublement et demain peut-être, le bâtiment). Créer de la valeur ajoutée à partir de ce « second choix » peu prisé par les circuits habituels de distribution.



LES ENJEUX DE L'UNION EUROPEENNE

« Il faut dans nos temps modernes avoir l'esprit européen » Mme de Staël

Historique :

L'Union Européenne est officiellement créée par le traité de Maastricht entré en vigueur le 1/11/1993 ; Elle compte 448 millions de citoyens. Et est composé de 27 pays depuis le retrait du Royaume Uni (2020)

Avantages :

- Un continent ne paix, la liberté pour ses citoyens de vivre, d'étudier, de travailler n'importe où dans l'UE.
- Elle a permis l'émergence du 1^{er} marché mondial et reste une chance pour les pays qui la composent, dont la France.

Inconvénients / Points faibles :

- Absence d'une politique industrielle commune et un manque de concertation placent les industries européennes en ordre dispersé face à la concurrence internationale.
- Elle doit faire face à des divisions politiques et à un manque d'autonomie militaire stratégique mais aussi aux inégalités

Propositions :

- **Harmonisation des normes** pour plus d'équité dans les échanges.
- **Augmentation des taxes** sur les produits et services importés, hors UE, tout particulièrement les productions pratiquant les dumpings pour augmenter les moyens de l'UE en matière de transitions environnementales et industrielles
- **Contrôle de l'évasion fiscale** externe et interne à l'UE pour retrouver des manques à gagner fiscaux et une équité face aux impôts entre FTN (Firme Transnationale) et PME
- **Netflix** : quelle réalité ? **Surveiller les contenus**, source d'influence sur les adolescents et jeunes adultes.
- **Mondialisation : surveiller**, voir surseoir, les accords commerciaux futurs.
- **Poursuivre la libéralisation des transports**, ouverture à la concurrence et convaincre de la **pertinence écologique** et économique du **transport fluvial**.

Se conformer aux recommandations de la **Cour des comptes européenne** .

- **Uniformiser les formations et diplômes** en Europe pour éviter la fuite des étudiants et la mainmise américaine (rapport Mistral).
- **Culture : renforcer l'excellence** de l'Europe
- **Education numérique : diminuer** les disparités en modernisant le réseau européen (rapport Eurydice), en **contrôlant l'influence des réseaux sociaux** et en mettant en place une évaluation européenne des compétences
- **Utilisation pertinente de l'I.A.** comme outil : **cibler les dangers** pour une meilleure cyber sécurité et **établir des piliers de valeurs européennes** : intégrité, transparence, acceptation des différences

Immigrations : pour limiter la vague migratoire en France, il est urgent d'agir : en renforçant les moyens de **Frontex**. En étudiant les **demandes d'asile à l'extérieur** des frontières européennes. En mettant en place une **politique de retour au pays** plus efficace et en revoyant les conditions de **regroupement familial**. En frappant d'OQTF les mineurs étrangers délinquants. En mettant plus de rigueur dans la **délivrance des visas** aux étudiants étrangers.



L'EURO NUMERIQUE

« La création d'une monnaie numérique de banque centrale est un puissant levier d'affirmation de notre souveraineté face aux initiatives privées du type Diem, anciennement Libra ». (François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France),.

L'euro numérique, c'est quoi ? :

- Selon la Banque de France et la Banque Centrale Européenne (MNBC), un euro numérique devrait voir le jour d'ici 2027. Il nous servirait au quotidien à côté de la monnaie fiduciaire (pièces et billets) et la monnaie scripturale (dépôts faits auprès des banques)
- C'est une monnaie qui ne circule que de manière technologique d'un portefeuille numérique vers un autre portefeuille numérique.

Pourquoi créer une monnaie supplémentaire ?

Un projet qui répond à une série d'enjeux :

- **Se passer d'intermédiaire** entre le vendeur et le payeur Des transactions plus rapides, ne requérant pas de règlement interbancaire. .
- **La régulation** : il y a bien déjà des cryptoactifs qui indexent leurs cours à celui des devises, des matières premières (or par ex.). Mais ces actifs ne remplissent pas les trois missions d'une monnaie : Réserve de valeur, Intermédiaire fiable des échanges, Unité de compte qui permettent d'établir le prix des biens et des échanges. La BCE fournirait un moyen similaire à ces stablecoins dont la fiabilité serait certifiée.
- Un enjeu **géopolitique**. Le Nigéria, la Jamaïque émettent leurs propres monnaies de banque centrale. La Chine, la Suède ou la Corée du Sud sont en phase de test.
- **Industriel** : amélioration de l'accessibilité et l'interopérabilité financière facilitant les paiements transfrontaliers en devises.

Les points positifs

- L'inclusion financière : Selon la BCE, l'euro numérique augmenterait la concurrence. L'euro numérique permettrait aux commerçants de recevoir les paiements en instantané et sans frais comme les espèces aujourd'hui. Ce serait aussi, dans les économies émergentes, un moyen de donner un accès au système financier.
- La BCE et les banques des États de l'Union n'auraient pas accès aux données personnelles des utilisateurs sauf en cas de prévention aux activités illégales. L'euro numérique (ENBC) assurerait une confidentialité des paiements.
- L'impact écologique. La création d'un euro numérique pourrait être le levier d'une réduction de l'empreinte des systèmes de paiement de la zone euro écologique.
- Jürgen SCHAFF, conseiller de la BCE défend ce choix en avançant la motivation par des expérimentations strictement techniques.

Propositions – Points faibles à améliorer

- Les citoyens interrogés craignent que l'euro numérique soit synonyme d'accroissement de la complexité et poussent donc à la création d'une solution mettant l'accent sur la simplicité et la sûreté.
- Fiabilité certifiée par la BCE sur sa propre MNBC (Terra USD effondré en 2022, l'entreprise META lance en 2019 son projet LIBR)



LA MULTIPLICATION DES DESERTS MEDICAUX

Mais où sont passés nos médecins de famille ?

Historique :

- Resserrement du numerus clausus à la fin des années 1970. Aujourd'hui 31% des médecins libéraux ont plus de 60 ans (16% plus de 65 ans). Ainsi 11% des patients n'ont pas de médecin traitant
- Le vieillissement de la population : raréfaction des médecins généralistes surtout dans les zones semi-rurales, où se concentrent un nombre important de personnes âgées.
- Le médecin généraliste joue un rôle essentiel dans la coordination des soins et il est capable de repérer des maladies dépassant sa seule compétence.
- La profession traverse une crise profonde et ne fait plus rêver. Le manque de médecins entraîne la « surchauffe » des cabinets et le burn-out des médecins. Près de la moitié des médecins libéraux souffrent d'épuisement professionnel.

Les remèdes : l'Académie Nationale de Médecine dans un rapport en 2023 propose des dispositifs pour corriger une situation « complexe » :

- Redonner du temps médical au médecin en le déchargeant des tâches administratives.
- Donner des moyens supplémentaires aux regroupements de médecins en constituant des équipes de soins.
- Faciliter la primo -installation en zones prioritaires par des incitations financières
- L'augmentation du « numéros apertus »

Les propositions : Exemple de la Communauté d'Agglomération des Pays de St-Omer qui a :

- Créé une maison de santé avec des salariés
- Créé une maison des internes : avec appartements mis à leur disposition pour leurs familles, activités ..
- Réorganiser le temps de travail des médecins – Travail avec des médecins retraités
- Malgré cela, la situation devrait continuer à se dégrader. Il faudra attendre 2035 pour qu'elle revienne au niveau actuel médiocre.

Les propositions - les avancées technologiques :

Il faudrait renforcer la recherche et l'innovation pour fournir aux médecins des outils adéquats.

Projection en 2030 : selon : « Le médecin du futur », enquête de la MACSF parue en 2018 et menée auprès de 8000 médecins âgés de 18 à 65 ans, de toutes spécialités et de toutes les régions :

- 73 % des médecins pensent que la télémédecine fera partie de leur quotidien professionnel. Pour 45 % des médecins, ces innovations technologiques permettront d'avoir plus de temps pour le patient et pour la formation
- 1 médecin sur 2 pense que les robots et l'IA feront partie de son quotidien ; parmi eux, 73 % considèrent que l'IA les aidera pour réaliser des actions longues et répétitives et 71 % qu'elle leur permettra de commettre moins d'erreurs.
- Quelques craintes : celle de la déshumanisation du soin (pour 73 % des médecins, dont 82 % des généralistes), des bugs informatiques (67 % des médecins), de l'absence de protection des données personnelles (45 %).
- 52 % pensent que les traitements seront personnalisés en fonction de l'ADN des patients.
- 62% estiment que la médecine prédictive développera le nombre de tests sur les individus bien portants.



LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Tous concernés

Grâce à un QCM, nous avons rencontré près de 100 personnes pour évaluer la connaissance du public sur les dons d'organes. Ce QCM a été réalisé sous le regard professionnel et bienveillant du Dr H. GRESSER. Nous le remercions vivement de nous avoir INFORMEÉS

Historique :

Le nouveau décret de 2017 conserve les 3 grands principes de la Loi Bioéthique : le consentement présumé (En France, la loi indique que nous sommes TOUS DONNEURS), la gratuité du don, l'anonymat entre le donneur et le receveur.

Ce qui a changé : les 3 modalités de refus sont précisées : Inscription sur le registre national des refus (possibilité en ligne), document écrit, daté et signé confié à un proche (leur rôle est prépondérant), communication orale du refus à un proche Le refus peut ne concerner que certains organes ou tissus.

Bénéfices et résultats des transplantations d'organes :

Elles permettent de pallier l'insuffisance terminale d'un organe, et aussi une amélioration importante de la qualité et de l'espérance de vie à plus long terme.

Les taux d'échec :

A un an sont de 8% pour le rein, de 16% pour le foie et de 23% pour le cœur. En revanche, les résultats à plus long terme des transplantations ne se sont améliorés que de façon marginale au cours des dernières décennies. Ceci s'explique notamment par les phénomènes de rejets chroniques et de rejets médiés par les anticorps, processus encore mal contrôlés.

La pénurie d'organes :

En 2020 on comptait environ 47000 malades insuffisants rénaux en dialyse.

En France, 65 952 personnes étaient porteuses d'un transplant fonctionnel en 2021, et 5 276 transplantations d'organes ont été réalisées. Bien qu'en augmentation, ces chiffres ne permettent pas de répondre aux besoins, il y a une importante pénurie d'organes. La médiane d'attente d'une greffe rénale est de 24,3 mois en France !

Propositions :

-1- Ce sujet reste encore très enfermé dans les sphères médicales. Notre enquête a montré la méconnaissance du public, notamment dans le détail de la loi et des processus.

-2- Développer la recherche sur les xénogreffes. (ex. l'utilisation du greffon porcin pour le rendre compatible avec le système immunitaire humain. Utilisation depuis 2012 de CRISPR-Cas9)

-3- Pourquoi ne pas impliquer d'autres Ministères que celui de la Santé :

Ministère de l'Education Nationale :

*Apporter aux élèves des informations objectives et médicales, et

*en identifier les différentes dimensions, biologique, affective, éthique, juridique.

*Développer l'exercice de l'esprit critique

-4- Aller au-delà : Ministère des Sports : Organiser des rencontres sportives universitaires sous la bannière de l'ADOT, association pour le Don d'organes et de Tissus humains,

-4-Ministère des Affaires Sociales : Favoriser les Associations de « Donneurs qui témoignent »

-5- l'OMS depuis 2005, a choisi le 17 octobre comme Journée Mondiale du DON

Alors que la France a choisi le lendemain de la Fête de la Musique : le 22 Juin